



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale des Territoires

Service Eau et Biodiversité

Unité Hydromorphologie et Prélèvements

Affaire suivie par : Arnaud GODEFROY

Tel : 02 54 55 75 98 – Fax : 02 54 55 75 73

ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr

Bulletin de situation hydrologique au 15 juin 2020

1- Restrictions en cours dans le département de Loir et Cher et dans les départements limitrophes (cf. carte ci-dessous)

Département du Loir-et-Cher :

- Pas d'arrêté de restriction d'usage de l'eau pour l'année 2020.

Départements limitrophes

- Pas d'arrêté de restriction pour les départements limitrophes.

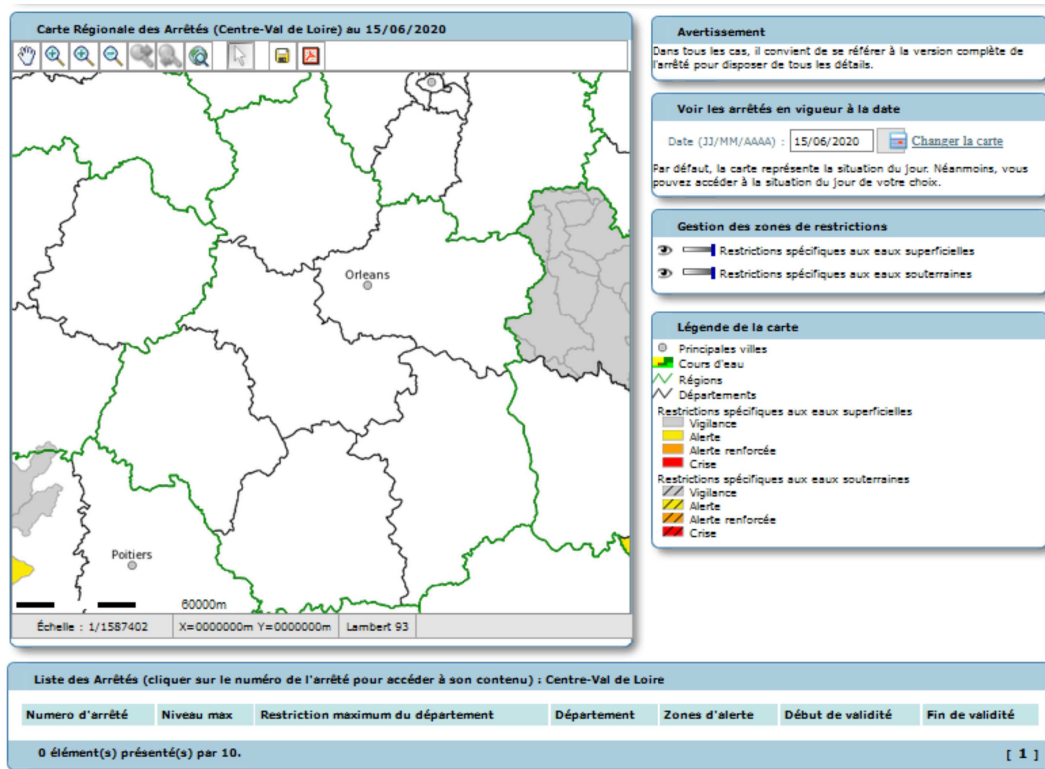


Figure 1 : Extrait Propluvia

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher – 17, quai de l'abbé Grégoire – 41 012 BLOIS Cedex –

Téléphone : 02 54 55 73 50 – Télécopie : 02 54 55 75 77

Site Internet : www.loir-et-cher.gouv.fr Messagerie : ddt@loir-et-cher.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : 9 h – 12 h et 13h30 – 17 h

2- Pluviométrie (source Météo France)

Pluviométrie mensuelle depuis le mois de mars 2020 à la station de Blois :

mars 2020	avril 2020	mai 2020	juin 2020
54,3 mm	40,2 mm	43,7 mm	24,9 mm

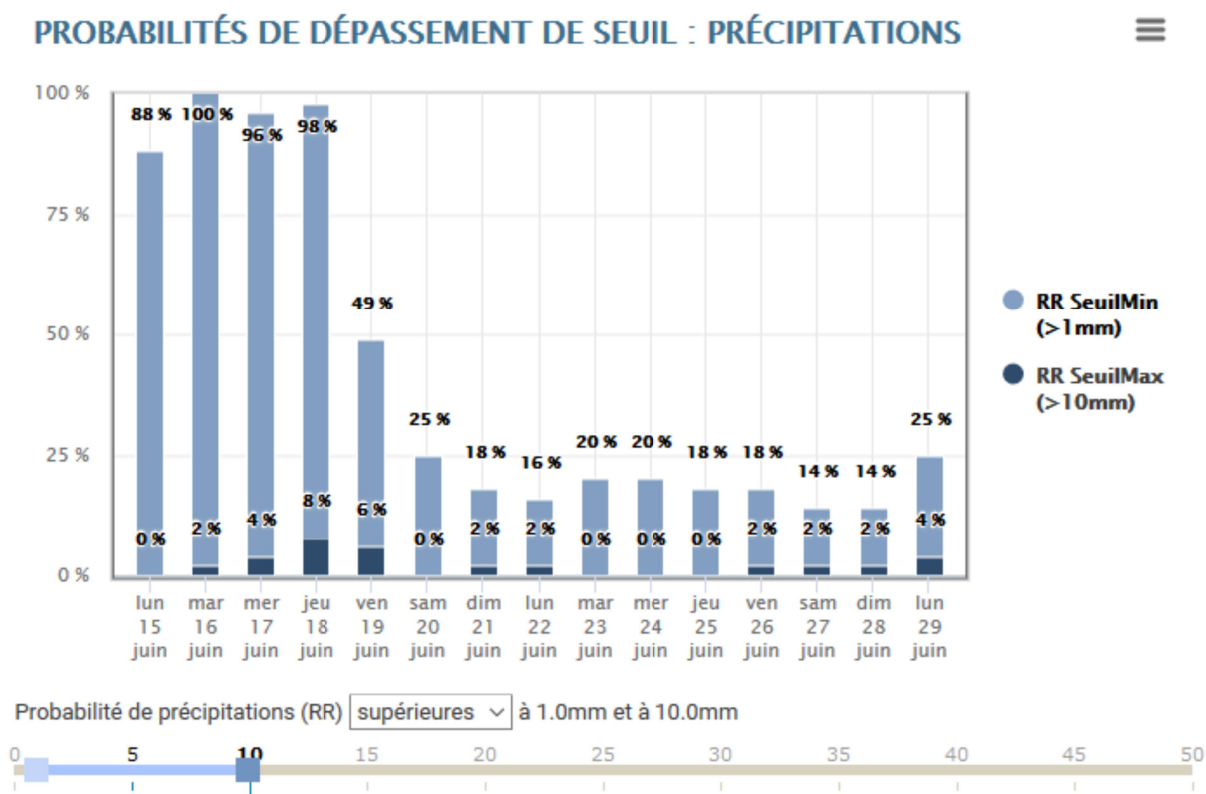


Figure 2 : Probabilité de précipitation supérieure à 10 mm à 15 jours à la station de Blois

La probabilité de pluies significatives (supérieures à 10 mm) est faible pour la fin de semaine et très faible la semaine prochaine.

3- Situation hydrologique

■ Débits des cours d'eau au 14/06/20

ZONE D'ALERTE	STATION DE RÉFÉRENCE	Seuil d'alerte (m ³ /s) DSA	Alerte renforcée (m ³ /s) DAR	Débit de crise (m ³ /s) DCR	Débit relevé (m ³ /s) au 12/06/20	Débit relevé (m ³ /s) au 13/06/20	Débit relevé (m ³ /s) au 14/06/20	Evolution
La Braye	La Braye à Valennes	0,35	0,30	0,25	0,560	0,530	0,500	
Le Loir	Le Loir à Villavard	3,70	3,35	2,00	12,000	12,300	12,800	
La Brenne	La Brenne à Villedômer	0,33	0,30	0,24	0,520	0,470	0,440	
La Cisse	La Cisse à Nazelles-Négron	0,70	0,48	0,36	1,170	1,160	1,070	
Les Affluents de la Loire	L'Ardoux à Lailly-en-Val	0,05	0,035	0,02	0,120	0,120	0,120	
Le Beuvron et la Masse	Le Cosson à Chailles	0,45	0,36	0,27	0,710	0,720	0,740	
Les Affluents du Cher	La Sauldre à Salbris	1,75	1,50	1,25	2,860	2,900	2,750	
Le Cher	Le Cher à Selles-sur-Cher [Pont D956A])	7,00	6,25	5,50	18,200	18,500	18,100	

La Loire : Le débit de la Loire à Gien est au-dessus du *seuil de vigilance* de 50 m³/s. Il est de 92 m³/s au 14/06/20.

■ Écoulements visibles sur le réseau ONDE au 25/05/20

À la date du 25/05/20, le tableau ci-après montre que les écoulements sont visibles en tête de bassin hydrographique sur le réseau ONDE à l'exception de la Gravelle à Celle (bassin versant de la Braye), de la Bonneure à Millançay (bassin versant du Beuvron et de la Masse) et du Gratteloup à Fontaine-Raoul (bassin versant du Loir).

ZONE D'ALERTE	STATION DE REFERENCE	Num station	Modalité d'écoulement	Date du relevé
BV de la Brayre	La Gravelle à Celle	M1233041	Écoulement non visible	25/05/20
	La Grenne à La Chapelle Vicomtesse	M1220001	Écoulement visible faible	25/05/20
	Le Roclane à Baillou	M1213011	Écoulement visible faible	25/05/20
BV de la Brenne	La Brenne à Saint-Amand-Longpré	K4860002	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Le Gault à Saint-Cyr-du-Gault	K4873122	Écoulement visible acceptable	25/05/20
BV de la Cisse	La Cisse à Averdun	K4830001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
BV des affluents du Cher	La Beauce à Villerviers	K6460001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	La Croisne à Gy-en-Sologne	K6492511	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	La Rennes à Chemery	K6620001	Écoulement visible faible	25/05/20
	La Rouaine à Theillay	K6453011	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Le Coussin à Salbris	K6420002	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Le Meant à Salbris	K6410001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Le Naon à La Ferte-Imbault	K6420001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Le Ruisseau D'ange à Ange	K6640901	Écoulement visible faible	25/05/20
	Le Ruisseau de Civieres à Mareuil-sur-Cher	K6610001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	Les Anguilleuses à Pontlevoy	K6630001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	BV du Beuvron et de la Masse	La Bievre à Contres	K4690001	Écoulement visible faible
La Bonneure à Millancay		K4640001	Écoulement non visible	25/05/20
La Masse à Chaumont-sur-Loire		K4810001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
La Riviere aux Loches à Chaon		K4520001	Écoulement visible faible	25/05/20
La Tharonne à Chaumont-sur-Tharonne		K4560001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
Le Conon à Cheverny		K4680001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
Le Fond des Rottes à La Ferte-Saint-Cyr		K4780001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
Le Neant à Nouan-le-Fuzelier		K4600001	Écoulement visible acceptable	25/05/20
BV du Loir	L'aigre à Verdes	M1124815	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	L'egvonne à La Fontennelle	M1124814	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	La Brisse à Huisseau-en-Beauce	M1141611	Écoulement visible acceptable	25/05/20
	La Cendrine aux Hayes	M1151611	Écoulement visible faible	25/05/20
	Le Gratteloup à Fontaine-Raoul	M1124813	Écoulement non visible	26/05/20

De façon générale, les cours d'eau ont un débit satisfaisant fin mai excepté pour la tête de bassin versant de la Brayre.

■ État de la situation des cours d'eau

Les débits enregistrés sur les cours d'eau du Loir-et-Cher sont au-dessus du premier seuil d'alerte.

Par ailleurs, la faible pluviométrie des 15 prochains jours risque de dégrader la situation hydrologique, mais sans inquiétude particulière.

Par conséquent, la tendance globale et la pluviométrie des semaines à venir ne justifient pas à ce stade, la mise en œuvre de mesures de restriction à court terme.

■ Niveaux des nappes

Les nappes de la Craie et de la Beauce, à l'exception de sa partie captive en Sologne, restent majoritairement dans des valeurs de saison voire au-dessus, notamment au cœur de la Beauce. L'état de la nappe du Cénomaniens avec une proportion équivalente (31 %) au mois passé de piézomètres au-dessus des valeurs de saison se détériore cependant avec 90 % des stations qui rendent compte à la baisse.

En conclusion, il n'est pas proposé de mettre en place des mesures de restriction sur le département.

L'adjoint au chef du Service Eau et Biodiversité

signé

Olivier POITE